



N° 2025-027

FINANCES - Budget Annexe La Couture – Modification clôture du budget - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le mardi 25 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 10 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 19
Votants : 21

Excusés :

Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :

Christine ADRIAN Marie-Françoise QUERE
Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n°2025-015 relative à l'adoption du budget de la commune de Saint-Ay pour l'exercice 2025,

Vu la délibération n°2025-026 relative à l'adoption du budget annexe de la Couture pour l'exercice 2025,

Considérant qu'en raison de la non-réalisation des écritures comptables nécessaires à la bonne clôture du budget 2024,

Considérant que la présente modification permettra d'assurer la prise en compte de l'ensemble des écritures comptables nécessaires à la régularisation du budget de l'exercice 2024 pour une clôture.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

1. **DE MODIFIER** la date de clôture du budget de l'exercice 2024 de la commune de Saint-Ay, initialement fixée au 31 décembre 2024, au 31 décembre 2025.

N°2025-027

FINANCES - Budget Annexe La Couture – Modification clôture du budget

2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à cette délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 17 MARS 2025



Le Maire,

Fredéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

